NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

82 N° 4 1960

La vertu est tout autre chose qu'une habitude

Servais-Théodore PINCKAERS (o.p.)

p. 387 - 403

https://www.nrt.be/fr/articles/la-vertu-est-tout-autre-chose-qu-une-habitude-1871

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La vertu est tout autre chose qu'une habitude

L'idée de vertu occupe une position centrale dans la théologie morale, et le renouveau que cette science connaît de nos jours cherche à lui restituer toute son importance, affaiblie, en fait sinon en théorie, par la place trop large accordée par les moralistes modernes à l'étude des péchés. On a pu qualifier la théologie morale courante de morale du péché; on voudrait qu'elle redevînt une véritable morale des vertus. On aimerait lui voir abandonner son masque sévère de policier chargé d'interdire l'accès d'un chemin, l'accomplissement d'une action, pour prendre le merveilleux sourire de l'ange de Reims invitant les hommes à entrer joyeusement dans le sanctuaire et leur indiquant la route des vertus qui y achemine [1].

Avant d'entreprendre ce travail de renouveau, il serait de bonne méthode de se demander ce que c'est que la vertu, ce qu'on entend par ce mot. Sans doute le bon moraliste nous fournira-t-il tout de suite une définition en bonne et due forme; mais il ne s'agit pas tout à fait de cela. Ce qui est en question et réclame un examen attentif, c'est l'impression globale que produit spontanément en nous ce mot de « vertu », cette réaction humaine complexe, faite d'idée, de vouloir, de sentiment, de souvenir, que nous avons à l'entendre, et qui lui donne une signification parfois bien différente de ce qu'exprime sa simple définition.

Nous ne donnerons qu'un signe de l'utilité d'un pareil examen passant au-delà des définitions abstraites. Autrefois, dans l'esprit des Grecs et des Latins, pour les théologiens du moyen âge aussi, les mots *aretè, virtus, vertu,* se rangeaient parmi les plus nobles; les anciens enviaient comme la plus haute distinction le nom d'homme vertueux. La vertu, à leurs yeux, était la chose au monde la plus digne de louange. Aujourd'hui on a pu constater que : « ...les mots *vertu, vertueux,* tendent, semble-t-il, à disparaître du langage moral contempo-

1. Nous avons concentré notre attention dans cet article sur la vertu morale acquise parce qu'elle est au centre de la difficulté suscitée par la représentation de la vertu sur le modèle de l'habitude. La conception de la vertu comme capacité créatrice, que nous exposons, vaut évidemment aussi, et à plus forte raison, pour les vertus infuses, où c'est Dieu qui travaille directement en nous.

rain. On ne les emploie plus guère que dans des expressions consacrées ou bien l'on y ajoute une formule rappelant cette demi-désuétude [2] ». Que s'est-il donc passé? Un mot qui possédait autrefois une valeur extrême en conserve si peu de nos jours qu'il tombe en désuétude, et, comme une monnaie dévaluée, n'a même plus assez de prix à nos yeux pour se maintenir dans l'usage. Cependant la définition de la vertu a traversé les âges et est parvenue jusqu'à nous sans qu'un terme y fût changé.

I. LA VERTU N'EST PAS UNE HABITUDE

Ne pouvant embrasser ici le problème de la vertu en son entier, nous nous efforcerons de « contrôler », d'approfondir et de rectifier au besoin ce que veut dire pour nous la définition de la vertu.

La vertu est un habitus; peut-on traduire : une habitude?

S. Thomas définit la vertu comme un *habitus* opératif bon. La vertu est donc un « habitus » et l'on incline à rendre ce terme scolastique en français par le mot « habitude » apparemment tout proche. Et même si l'on maintient dans notre langue le terme d'« habitus » parce que l'on voit des inconvénients sérieux à le traduire par « habitude », on n'en est pas moins amené à concevoir l'« habitus », et donc la vertu, sur le mode de l'habitude, suite à la théorie de l'acquisition de la vertu par la répétition des actes. Les actes répétés creusent en l'âme un pli profond et stable qu'on appelle un « habitus » et qui est une sorte d'habitude.

La question ainsi posée n'est pas un problème d'école, destiné à peupler les loisirs d'une scolastique vaine. Nous allons voir que cette question de mots commande des conceptions différentes de la vertu et donc de la morale, et la réponse que nous lui donnons ou bien nous engage dans une dangereuse impasse ou nous permet de déboucher sur la voie droite de l'authentique conception de la vertu, selon la haute idée que les anciens se formaient d'elle.

La vertu semble être une habitude.

Engageons-nous dans la voie la plus facile : définissons la vertu comme une habitude. Qu'est-ce qu'une habitude? Dans le langage courant [3], l'habitude est une inclination à agir toujours d'une façon dé-

2. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie,* article « Vertu ».

3. Nous négligeons ici les sens plus élaborés du terme « habitude » que l'on rencontre chez certains philosophes et psychologues, souvent formés d'ailleurs

terminée; elle s'acquiert par la répétition des mêmes actions et produit ensuite cette même répétition, mais avec une fermeté et une permanence propres.

Il semble, à première vue, que la notion d'habitude corresponde bien à celle d'« habitus » ou de « ἕξις » analysée par Aristote, reprise par saint Thomas. On peut *grosso modo* retrouver dans l'habitude les caractéristiques de l'habitus :

1. L'habitude est une disposition « difficile mobilis », ferme et stable; on ne peut pas se libérer d'une habitude à volonté; elle est devenue comme une seconde nature, une inclination constante à accomplir souvent telle action, à agir toujours de telle manière.

2. L'habitude fait agir avec facilité, au point qu'elle dispense même de prêter attention à ce que l'on fait; on obéit sans effort à l'habitude; c'est une pente qu'il suffit de suivre.

3. L'habitude fait agir avec une certaine joie. On éprouve de la peine à résister à l'inclination quasi naturelle que donne l'habitude et de la joie à lui obéir. On se sent contrarié quand on ne peut la suivre et tout aise de pouvoir s'y conformer.

La difficulté : l'habitude crée un automatisme qui diminue la tonalité morale de l'action.

La notion d'habitude souffre cependant d'un grave défaut : elle contient l'idée d'un automatisme de l'action qui entraîne l'affaiblissement, sinon la disparition de la conscience réfléchie et la décision volontaire au principe de l'action. « Le mot habitude implique ordinairement l'établissement d'un état mental d'indifférence, et même la disparition graduelle de la conscience par le progrès de l'automatisme[4] ». L'habitude semble être le mode d'automatisme propre à l'homme. Une action faite par habitude ne comporte pas cette présence attentive de la raison, cet engagement personnel de la volonté libre, qui font tout le prix et la valeur humaine de notre agir. L'automatisme de l'habitude évacue de l'action précisément ce qui lui accorde sa dimension morale : qu'elle procède d'une décision réfléchie, d'un engagement librement consenti.

Si l'on veut donc définir la vertu par la notion d'habitude, on aboutit à cet échec paradoxal : la vertu devient un facteur d'automatisation

---

par critique de l'acception courante, à partir du sentiment qu'il y a plus dans le phénomène humain complexe que l'on nomme « habitude » que ce qu'on y met communément. Nous préférons nous en tenir ici au sens courant d'« habitude », parce que c'est lui précisément que nous voudrions critiquer dans son application à la vertu. On voudra bien nous permettre même de marquer les traits de l'idée qu'évoque ce mot avec plus de rigueur que ne le fait l'usage courant, pour parvenir, par voie dialectique, à une notion plus juste de ce qu'est la vertu.

4. J. [illegible], *Vocabulaire de la philosophie*, art. « Habitude ».

de l'action humaine et diminue pour autant sa tonalité morale; loin de contribuer à augmenter la valeur morale et humaine de l'action, elle l'amenuise dans la mesure même où sa part grandit. Alors qu'aux yeux de la philosophie ancienne et de la théologie, la vertu rendait l'homme bon et son action humainement parfaite, la vertu définie comme habitude semble devoir faire de l'homme un pur automate et enlever à son agir sa valeur proprement humaine.

La répétition des actes, cause de la vertu morale, semble engendrer aussi l'automatisme.

Cet inconvénient est renforcé par la manière étroite dont on conçoit souvent la répétition des actes, mode propre d'acquisition des vertus naturelles, qui est aussi l'effet de la vertu. Si l'on n'y prend garde, on imagine cette répétition sur le mode d'une série d'actions matérielles identiques inlassablement reproduites. En se levant à une heure matinale pendant assez de jours pour qu'on ait pris le pli, on acquiert l'habitude de se lever tôt; on s'éveille et on se lève machinalement à l'heure déterminée. On prend l'habitude de fumer en fumant souvent; de boire, en buvant régulièrement des boissons fortes, et ainsi de suite.

Parce que la vertu se définit comme l'inclination à faire les actions bonnes, ordonnées ou permises par la loi morale, à éviter les actions mauvaises défendues par cette loi, on imagine qu'on sera un homme vertueux quand on aura créé en soi, par la répétition des actions matérielles admises comme bonnes, toutes les habitudes, tous les automatismes nécessaires pour agir toujours en conformité avec la loi morale. A peine aura-t-on besoin d'y réfléchir encore, à peine pourra-t-on encore hésiter sur ce qu'il faut faire. En acquérant les vertus, on se sera déterminé à faire pratiquement toujours des actions bonnes; on aura détruit en soi les habitudes contraires inclinant aux actions mauvaises. L'homme vertueux apparaît ainsi comme un être si parfaitement réglé, si profondément automatisé, si solidement assujetti sur les rails de la vertu, que tout problème moral semble pour lui s'être évanoui. Sa liberté lui est devenue comme une faculté inutile; elle est désormais sans emploi.

Mais l'on peut se demander si c'est dans cet automatisme supérieur que réside l'idéal de la perfection morale. L'homme vertueux ainsi conçu n'a-t-il pas bien plutôt réduit au minimum l'intervention de la volonté libre dans son action, la part de l'engagement personnel qu'elle produit? Puisque la valeur morale procède de la volonté éclairée par la raison, au dire de saint Thomas, l'homme vertueux n'est-il pas devenu au fond un être amoral?

II. LA VERTU, POUVOIR DE CRÉATION SPIRITUELLE

Nous voici donc contraints, pour sortir de cette impasse, de reviser notre définition de la vertu et de la dégager de la notion d'habitude, telle qu'on l'entend couramment.

La vertu est le pouvoir de produire l'action la meilleure.

S. Thomas définit la vertu comme un *habitus* opératif bon. Qu'est-ce à dire? Selon Aristote, à qui saint Thomas reprend cette notion, l'*habitus* est une disposition constante et ferme, distincte de la simple disposition, aisément variable. La bonne et la mauvaise humeur sont des dispositions. Avoir un tempérament optimiste, enclin à prendre toute chose du bon côté, est une disposition constante, une sorte d'*habitus*. L'*habitus* opératif, lui, est une disposition constante orientée vers l'action, génératrice d'action. Mais le trait spécifique de la vertu est sa bonté : elle est un *habitus* opératif *bon*. C'est aussi le terme de la définition qui a le plus besoin d'éclaircissement. « Bon » ne désigne pas simplement ici tout ce qui est conforme à la loi morale; cet adjectif prend aux yeux de saint Thomas une valeur bien plus riche et qui va modifier nos perspectives.

La définition aristotélicienne de la vertu la plus générale qu'invoque saint Thomas, si large qu'elle dépasse même le cadre de l'action morale [5], est la suivante : « virtus cuiuslibet rei determinatur in ultimum in id quod res potest [6] ». On détermine la « vertu » d'une chose par le maximum qu'elle peut produire. Selon les exemples d'Aristote, on détermine la « vertu » d'un athlète d'après la performance la meilleure qu'il peut réaliser. Si sa prestation reste en dessous de ce maximum, on dira que son effort est inférieur à sa « vertu ». La vertu apparaît comme la capacité pour une puissance d'action d'accomplir

5. Le substantif « vertu » qui, en français, désigne avant tout une qualité d'ordre moral, pouvait, dans ses correspondants grecs et latins, s'employer en d'autres domaines, forces physiques, arts, etc. Rappelons qu'en grec, *aretè* a d'abord signifié *l'excellence* d'une chose, d'un corps humain (beauté, force, agilité...), d'un animal, d'un vase, d'un meuble. Le mot a ensuite désigné le courage guerrier, excellence propre à l'homme. Il n'a acquis son sens moral, celui de perfection morale de l'agir, qu'avec le plein développement de la philosophie grecque.

En latin, *virtus* désigne d'abord la qualité propre du *vir*, de l'homme en opposition à la femme : le *courage*. Aussi, pour le latin, la vertu sera-t-elle avant tout la fermeté de caractère. Mais le terme peut aussi signifier ce qui fait la valeur d'une plante, d'un animal; et encore les qualités d'un homme dans un domaine particulier : Cicéron parlera des « virtutes oratoriae ».

Nous nous permettrons à notre tour d'employer quelquefois *vertu* dans un sens large, puisque étymologiquement et noétiquement l'emploi de ce terme dans le domaine des réalités matérielles et sensibles précède son usage au plan moral.

6. Cfr S. Thomas, *I^a II^ae*, qu. 55, a. 3; Aristote, *De Coelo*, l. 1, c. 11, 281a. 14-19.

le maximum de ce qu'elle peut. Prenons le cas d'un coureur à pied; sa vertu propre sera une disposition constante, venant développer ses aptitudes naturelles à la course pour lui faire réussir une course parfaite, la plus rapide qui soit en son pouvoir. La vertu fera de lui un bon coureur, capable d'atteindre son record en course. L'adjectif « bon » reçoit ici sa signification plénière; il veut dire : parfait, excellent; il qualifie la performance maximale d'une puissance active.

Qu'est-ce donc que la vertu? C'est une qualité active qui dispose l'homme à produire le maximum de ce qu'il peut sur le plan moral, qui donne à sa raison et à sa volonté conjointes le pouvoir d'accomplir les actions morales les plus parfaites, les plus élevées en valeur humaine. Nous rejoignons ainsi une autre définition aristotélicienne de la vertu, souvent invoquée par saint Thomas : elle fait bon celui qui la possède et rend son œuvre bonne. La vertu permet à l'homme de faire œuvre morale parfaite et le rend parfait lui-même.

La vertu, pouvoir créateur, au-delà de toute répétition pure d'actes matériels.

Nous voici bien éloignés de la définition de la vertu par l'automatisme de l'habitude; mais il nous faut serrer de plus près encore la différence de ces deux conceptions en nous efforçant de mieux voir en quoi consiste la répétition des actes que l'on admet communément comme le moyen d'acquérir la vertu. Voici deux affirmations qu'il nous faudra accorder : la vertu s'acquiert par la répétition des actes et la facilite ensuite; la vertu est une disposition qui permet à une puissance d'action d'accomplir des actes excellents.

Pour nous aider à bien voir ce qu'est la vertu morale, nous userons d'exemples concrets d'actions humaines choisies dans le domaine de la production par l'homme d'œuvres extérieures. La similitude de telles actions avec l'agir moral nous permettra de mieux voir quelle est sa vraie nature. Nous emploierons évidemment « vertu » dans un sens large, analogique. Prenons l'exemple d'un jeu. Puisque la vertu, dans un domaine déterminé, se manifeste par la réussite de l'action parfaite, quel sera le joueur d'échecs doué de « vertu » pour ce jeu? Sera-ce celui qui a l'habitude de ce jeu, mais qui, dépourvu d'imagination, répète toujours les mêmes mouvements de pièces qu'il a bien appris, ou est-ce le joueur qui se montre capable d'inventer des coups nouveaux qui déroutent son adversaire, parce qu'il n'a pas l'habitude de se voir attaquer ainsi? C'est incontestablement le second et sa supériorité, sa « vertu », se montre dans sa capacité d'invention de manœuvres nouvelles.

Quel chef d'armée est doué de la plus haute « vertu » dans l'art militaire? Est-ce le vieux général expérimenté qui applique soigneu-

sement la tactique éprouvée et classique en son temps, celle dont il a acquis une longue habitude et qui ne lui demande en somme que de répéter toujours les mêmes manœuvres? N'est-ce pas plutôt le jeune général audacieux qui, bien instruit déjà de l'art militaire, se montre en outre capable d'imaginer une stratégie nouvelle ou d'improviser une manœuvre inattendue, si neuve qu'elle surprend l'ennemi et le laisse sans réplique?

La vertu morale est semblable à de telles « vertus ». Son œuvre ne consiste pas uniquement dans l'observation scrupuleuse des règles morales, dans l'accomplissement exact des actions matérielles commandées par la loi morale, précisée par la casuistique. La vertu est la qualité qui permet à la raison et à la volonté de l'homme de parvenir à leur maximum de puissance sur le plan moral, de produire les œuvres humainement les plus parfaites et par là de rendre parfait l'homme lui-même, de lui conquérir la plénitude de la valeur qui lui convient. Or *cette perfection n'est pas chose fixée à l'avance; elle est une création* personnelle, une sorte d'invention de celui qui agit, si bien que l'on peut définir la vertu morale comme la capacité de créer des œuvres humainement parfaites sur le plan moral. C'est ainsi que l'homme est l'image du Dieu créateur, par sa capacité de produire de lui-même, d'inventer des actions parfaites [7].

Que l'on réfléchisse à la manière dont les saints ont accompli leurs œuvres les plus hautes; on verra qu'elles sont de pures créations de la vertu. L'œuvre théologique d'un saint Augustin, d'un saint Thomas d'Aquin, l'œuvre mystique d'un Jean de la Croix, d'une Thérèse d'Avila, l'œuvre spirituelle d'un saint Benoît, d'un saint François de Sales, les œuvres charitables d'un Vincent de Paul, d'un Don Bosco, toutes les fondations des grands Ordres, apparurent en leurs temps comme des innovations parfois bien audacieuses. Ces hommes, que rien ne distinguait d'abord parmi leurs contemporains, se sont trouvés devant des *situations souvent si compromises que beaucoup désespéraient* de leur rétablissement, tandis que d'autres n'en apercevaient même pas les défauts et les périls. Qui pouvait prévoir au IVe siècle quelle serait l'œuvre de saint Augustin et son retentissement immense? Qui pouvait deviner en 1250 ce que serait la *Somme théologique* de saint Thomas, et sa conquête de l'aristotélisme, et le succès de cette théologie que les augustiniens qualifièrent dédaigneusement de « novella »? Qui aurait pensé au XVIe siècle qu'une simple femme réformerait le

7. En opposant le caractère créateur de la vertu morale et l'accomplissement matériel de la loi, nous ne voulons aucunement dire que la vertu morale puisse être amenée à négliger l'observation de la loi morale. Bien plutôt elle l'observe si bien qu'elle passe au-delà de la loi, comme le fait la charité. Par ailleurs la loi a son rôle à jouer dans la formation à la vertu, comme les règles dans la formation aux arts, aux métiers. Mais nous n'avons pas à nous occuper ici des rapports de la loi et de la vertu morale.

Carmel et écrirait une œuvre mystique incomparable? Et les filles de la Charité, ces religieuses sans clôture, pénétrant dans les milieux les moins recommandables, qui aurait pu les imaginer, sinon la vertu créatrice d'un saint Vincent de Paul? Ce sont là de pures créations du génie chrétien, de la vertu chrétienne. Et pourtant ces œuvres extérieures ne sont que le reflet de la perfection intérieure qu'a produite la vertu en ces hommes et en leurs disciples. Car la vertu morale est d'abord toute intérieure; elle est perfection d'homme selon cette dimension spirituelle qui lui est propre et qu'il faut bien appeler intérieure, quoiqu'elle soit la source des œuvres extérieures. Mais on ne peut connaître l'activité de la vertu que par ce qu'il en paraît au dehors ou par expérience personnelle; aussi avons-nous dû faire appel à ces manifestations extérieures pour témoigner de la nature créatrice, novatrice, de la vertu morale.

III. LA RÉPÉTITION DES ACTES « INTÉRIEURS », PRINCIPE D'ACQUISITION DE LA VERTU MORALE

Nous devons donc concevoir la vertu morale comme un pouvoir de renouveau, de création dans le domaine moral, au plan de la valeur proprement humaine de nos actions. Mais ne nous voilà-t-il pas poussés aux antipodes de la thèse classique qui soutient que la vertu s'acquiert par la répétition des actes et la produit? Car un pouvoir de création est la capacité de faire des actes nouveaux, jamais accomplis, de rompre la chaîne des actes déjà faits. Ne serons-nous donc pas contraints de nous séparer de saint Thomas et d'abandonner l'opinion classique sur la formation des vertus acquises?

Les deux zones de l'action humaine : acte intérieur et acte extérieur.

Il n'en est rien toutefois, si l'on veut bien reviser la manière trop matérielle dont on comprend la répétition des actes. La vertu s'acquiert par la répétition des actes, soit des actes vertueux ou suffisamment bons pour pouvoir engendrer la vertu. Or comment saint Thomas conçoit-il l'action vertueuse? Il distingue en elle, comme dans tout acte humain, deux zones, deux plans, celui de l'acte « intérieur » et celui de l'acte « extérieur ». L'acte intérieur procède directement de la raison pratique et de la volonté, principe premier de toute action proprement humaine; l'acte extérieur est l'œuvre directe des autres facultés dont use la volonté à la manière d'instruments. Nous dirions aujourd'hui que l'un est d'ordre spirituel et l'autre d'ordre corporel, sensible, matériel.

Prenons l'exemple d'un acte de la vertu de force, de l'affrontement du péril de mort dans une action guerrière. L'acte intérieur de l'in-

telligence a pour tâche de découvrir la juste mesure à imposer à l'action guerrière, évitant l'audace excessive et sotte qui se précipite tête baissée dans le danger, et aussi la couardise qui voudrait fuir. L'intelligence doit tailler l'action en quelque sorte sur mesure; elle évalue quel est le péril sans le diminuer, estime ses forces sans les exagérer, à l'encontre de l'audace présomptueuse; elle ne s'imagine pas entourée de périls ni ne perd confiance dans ses forces, comme fait la couardise. En un mot, elle a le coup d'œil juste. La volonté, elle, collaborant avec l'intelligence, impose sa maîtrise à la sensibilité, à l'irascible qui volontiers bouillonnerait de colère, au concupiscible qu'affolerait aisément la peur, aux forces corporelles aussi pour les disposer au service de l'action vertueuse selon le jugement de l'intelligence. L'acte intérieur est l'acte de mesure par l'intelligence et l'acte de maîtrise par la volonté; l'acte extérieur est l'exécution de l'action par la sensibilité et les forces corporelles que commande la volonté. Et que l'on prenne garde de ne pas transporter maladroitement sur le plan psychologique ce découpage analytique. L'acte intérieur peut se faire, au regard de la conscience, d'une manière très rapide et comme spontanée; c'est précisément le propre de la vertu de permettre d'agir sans avoir plus besoin d'une longue réflexion, sans hésitation, ni lutte intérieure. L'acte intérieur peut se produire en un instant, car il est spirituel; l'acte extérieur, engageant le corps, prend nécessairement du temps.

La vertu s'acquiert directement par la répétition des actes intérieurs et non des seuls actes extérieurs.

Quelle sera donc la matière de la répétition qui engendre la vertu? Se formera-t-elle par la répétition des actes intérieurs ou des actes extérieurs? Ce sera évidemment la répétition des actes intérieurs de maîtrise intelligente de soi qui contribuera avant tout et directement à former la vertu. Comment s'acquiert en effet la vertu de force? Est-ce en étant toujours du parti de ceux qui veulent marcher à l'ennemi et courir au danger? Mais il serait parfois déraisonnable et sot de le faire, contraire à la véritable vertu de force. Bien plutôt la vertu de force exige à la fois que l'on sache aborder vigoureusement l'ennemi quand il le faut, et temporiser quand on ne peut faire mieux, et encore garder son sang-froid dans la défaite, pour tirer tout le profit possible de la retraite elle-même. La vertu de force s'acquiert donc par des actes extérieurs contraires: attaquer l'ennemi ou reculer devant lui. On ne peut certes plus parler ici de répétition concernant ces actes extérieurs, puisqu'ils s'opposent comme des contraires, avancer et reculer. Mais la répétition formatrice de la vertu est à l'intérieur de ces actes : dans l'action interne de l'âme qui impose sa maîtrise à l'au-

dace comme à la peur et au découragement et permet d'acquérir par sa répétition la vertu de force qui se définit comme la maîtrise de l'intelligence et de la volonté sur l'action humaine devant le péril de mort.

Prenons un autre exemple. La vertu de discrétion nous incline à observer une juste mesure dans l'usage de la parole; elle aussi s'acquiert par des actes extérieurs contraires. Elle impose de se taire souvent; mais pour conquérir cette vertu, il ne suffit pas de multiplier les victoires sur l'envie que l'on a de parler; il faut encore apprendre à parler quand il le faut et vaincre la timidité ou les craintes qu'on a de dire franchement son opinion. La discrétion s'oppose au mutisme comme au bavardage et apprend à parler comme à se taire. Cette vertu ne s'acquiert donc pas par la répétition des mêmes actes extérieurs, mais des actes intérieurs de maîtrise de la parole, qui procèdent de la raison et de la volonté.

Nous aboutissons de la sorte à une conception de la répétition des actes, à l'origine de l'acquisition de la vertu, très différente de la reproduction en série des mêmes actes matériels. Cette répétition des actes intérieurs est une série d'inventions, de réussites de l'intelligence et de la volonté; car tout acte de vertu authentique est une manière de création et de victoire sur le champ de bataille de l'action humaine. Invention de ce qu'il faut faire dans les circonstances concrètes et en fin de compte uniques, particulières, où l'on se trouve : faut-il affronter l'adversaire? faut-il temporiser? faut-il céder du terrain en attendant une occasion propice? Invention aussi de la manière d'agir, car il y a cent façons d'accomplir la même action matérielle et c'est peut-être dans la façon d'agir que se marque le mieux la personnalité d'un homme, que se manifestent le plus clairement sa valeur humaine et sa vertu. Encore : faut-il parler ou se taire? et comment faut-il parler? Le silence lui-même peut recevoir de multiples significations humaines : il y a le silence vide et le silence attentif; le silence approbateur et le silence réprobateur; il y a le silence ennuyé, le silence discipliné, le silence religieux qu'emplit la présence de Dieu. Chaque action qui se présente nous pose donc un problème, nous oblige à inventer notre solution, et ce serait une démission contraire à la véritable vertu que de vouloir calquer notre action sur des solutions toutes faites. La vertu nous donne le pouvoir d'inventer et d'accomplir des projets d'action moralement parfaits; elle s'acquiert aussi par de telles réussites morales. A l'encontre de la répétition des actes matériels, la répétition des actes intérieurs de la raison et de la volonté ne contrarie donc aucunement le caractère créateur et inventif que nous avons reconnu à la vertu. Loin d'engendrer un automatisme vide d'esprit, une routine compagne de l'habitude, la vertu est un facteur de spiritualisation de l'agir humain; elle permet à notre esprit de s'infiltrer dans nos forces

d'actions sensibles et physiques, de les imprégner; elle donne à la conscience humaine, à sa faculté d'attention, le pouvoir d'animer et de diriger jusqu'aux éléments de l'homme les plus rétifs à l'emprise de la raison.

Nous voyons cette différence profonde entre l'habitude et la vertu justement illustrée dans ces lignes qu'écrit Mgr Bougaud dans sa vie de sainte Jeanne de Chantal : « Pendant trente et un ans elle eut le bonheur de faire la sainte Communion chaque matin, et jamais cette sainte action ne cessa de lui paraître nouvelle. Elle ne s'y habitua jamais [8] ». On touche ici du doigt la différence : la répétition de l'action matérielle engendre l'habitude, la routine, l'ennui, qui gâtent la valeur spirituelle d'une action. Au contraire la vertu, surtout une haute vertu comme était celle de sainte Jeanne, loin de s'affaiblir par la répétition des mêmes actions, se nourrit d'elle et en fait une suite ininterrompue de renouveaux spirituels. La répétition n'engendre plus l'ennui, mais la nouveauté. Ce paradoxe est l'œuvre de la vertu authentique; non plus un recommencement indéfini des mêmes actions matérielles, mais une série surprenante de victoires de l'intelligence et de la volonté droite, suscitant un continuel renouveau intérieur.

Les trois notes caractéristiques de la vertu.

Il nous reste à vérifier cette différence des deux sortes de répétitions des actes, à propos des trois caractéristiques de l'*habitus* et de la vertu, mentionnées par saint Thomas.

1. La vertu est une disposition constante, « difficile mobilis ». La répétition des victoires de l'intelligence et de la raison sur les passions et sur les difficultés extérieures engendre en l'âme une maîtrise que rien ne pourra détruire, sinon un revirement de la volonté. L'habitude que fait naître la répétition des seuls actes matériels est d'ordre au fond plus corporel que spirituel; c'est un déterminisme psycho-somatique. Or saint Thomas n'accorde une parfaite stabilité et le nom d'*habitus* au sens plénier qu'aux dispositions de l'âme, parce que les dispositions d'ordre somatique sont dépendantes de l'instabilité relative des éléments corporels. La vertu est indéracinablement ancrée dans l'âme; l'habitude peut être modifiée par bien d'autres causes que la volonté, comme la maladie, un changement de milieu, etc.

2. La vertu donne la promptitude dans l'action, la facilité d'agir. Cette qualité est l'effet de la parfaite ordination et unification des principes intérieurs d'action de l'homme, où chaque élément joue son rôle naturel : la raison et la volonté dirigent et commandent, la sensibilité obéit à leur impulsion tout en y apportant sa contribution propre,

8. Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal*, Paris, 1892, t. II, p. 496.

les forces corporelles exécutent en perfection l'action voulue. Pour que l'action se fasse avec aisance, il faut que toute dissension interne soit apaisée, que tout l'organisme humain soit harmonieusement agencé. Seule la répétition des actes de l'intelligence et de la volonté peut produire cet ordre intérieur et rendre ainsi l'action prompte et facile. La répétition des seuls actes extérieurs risque au contraire d'engendrer dans la sensibilité un automatisme dont la raison et la volonté ne parviendront pas à se rendre maîtres, telle l'habitude de fumer ou de boire excessivement dont on n'arrive pas à se défaire. L'habitude cause alors le désordre dans les principes d'action de l'homme et rend l'acte moral pénible, même si la propension à agir conformément à l'habitude maintient la facilité de faire l'acte extérieur.

3. La joie d'agir. Elle est l'épanouissement de l'action parfaite, pleinement accordée et convenant aux dispositions profondes de celui qui agit; elle donne du goût à agir. La répétition de l'action parfaite de l'intelligence et de la volonté produit la joie humaine la plus profonde, la plus entière et la plus vraie, parce que ces actions sont pleinement accordées et conviennent aux facultés proprement personnelles de l'homme. La répétition des seuls actes extérieurs au contraire ne peut donner qu'une joie superficielle et factice comme est la satisfaction d'un besoin artificiellement créé par l'habitude, une joie située dans la zone inférieure des principes d'action de l'homme, qui ne trouve pas toujours d'écho, loin de là, dans la partie supérieure de l'âme. On peut même être profondément mécontent d'éprouver de la joie sensible à céder à une habitude. Et encore : l'une est joie triomphante, issue de la création d'une perfection personnelle; l'autre est une joie passive, une simple sensation de plaisir.

Comment la répétition des actes « extérieurs » contribue à l'acquisition de la vertu.

La netteté que nous avons mise à distinguer la répétition des actes « extérieurs » et celle des actes « intérieurs » ne doit toutefois pas nous les faire opposer trop radicalement et nous cacher qu'en réalité ces deux zones de l'agir humain collaborent intimement à l'élaboration de l'action humaine selon un certain ordre qu'il nous faut maintenant exposer. Nous les avons nettement distinguées pour nous dégager d'une conception trop matérielle du mode d'acquisition de la vertu qui risquait de nous fourvoyer dans l'impasse d'une automatisation de l'agir humain par de pures habitudes et de corrompre ensuite l'idée que l'on se fait de la vertu. La conception de la répétition qu'il faut rejeter est celle des *seuls* actes matériels. Elle conduit inévitablement à la perte du caractère personnel et moral de l'agir humain s'accomplissant sous un tel déterminisme. Il convient maintenant

que nous montrions l'union qui doit s'établir entre ces deux sortes de répétitions pour produire la vertu. Les actes extérieurs en effet sont, dans la pensée de saint Thomas, comme des instruments dont disposent les actes intérieurs, spirituels. L'acte humain complet, tel qu'il s'effectue en réalité, comporte l'un et l'autre. On n'acquiert pas la vertu de tempérance ou la vertu de force par les seuls actes intérieurs, d'intelligence et de volonté, mais par la mise en branle, sous leur égide, de toutes les facultés d'action de l'homme. Aussi l'entraînement à la vertu par la répétition des actes qui lui sont conformes comporte-t-il des actes extérieurs et fait-il naître dans les facultés inférieures et dans le corps même certaines dispositions actives qui sont *comme* des automatismes, des réflexes actifs que l'on pourrait appeler à la rigueur des habitudes, si ce terme ne prêtait à équivoque. Le bon soldat est doué de réflexes offensifs et défensifs qui lui font manier ses armes à la perfection. Le bon athlète a ses réflexes, des manières spontanées d'agir acquises à force d'exercice et qui font sa valeur. L'homme vertueux aussi a acquis des sortes de réflexes, jusqu'en son corps et dans sa sensibilité, des réactions spontanées qui lui permettent d'agir en perfection dans le domaine de la vertu morale. Mais ce ne sont pas là de purs réflexes inconscients, de pures habitudes vides d'intelligence et de volonté. Tout au contraire, les réflexes vertueux sont l'œuvre de ces deux facultés spirituelles qui ont si soigneusement modelé, si profondément imprégné la sensibilité et les facultés corporelles elles-mêmes qu'elles en ont fait de parfaits serviteurs qui spontanément collaborent avec elles au travail de la vertu. On devrait donc distinguer des habitudes, les réflexes purs qui, de soi, diminuent la part de l'esprit dans l'action, et des réflexes, les habitudes qui, au contraire, permettent à la volonté et à la conscience de pénétrer jusque dans les forces corporelles elles-mêmes pour les faire servir comme naturellement à l'action vertueuse. Mais sans doute vaut-il mieux éviter de parler de réflexes et d'habitudes à propos de la vertu, parce que ces mots désignent trop communément aujourd'hui de purs automatismes psychologiques et physiologiques agissant antérieurement à toute intervention de la conscience et de la liberté.

IV. LA VERTU S'ACQUIERT PAR ÉDUCATION

Nous avons employé jusqu'à présent, sans la contrôler, l'expression « répétition des actes » pour désigner le mode d'acquisition de la vertu naturelle. Il nous faut cependant formuler à son égard une critique qui nous amènera à l'abandonner comme imparfaite. Remarquons d'abord que saint Thomas use d'expressions plus larges pour désigner ce mode d'acquisition de la vertu. Il ne parle pas d'une

« iteratio actuum », mais dit que les vertus se forment « ex multiplicatis actibus », ce qui laisse le champ ouvert à des précisions ultérieures. On rétrécit donc la pensée de saint Thomas et on la gauchit légèrement en parlant d'une « répétition des actes » pour expliquer la formation de la vertu.

Mais venons-en à notre critique. Le terme « répétition » évoque l'idée d'une série d'actes pareils disposés à la suite dans le temps; cette idée s'inscrit dans la dimension quantitative, excluant de soi toute variation qualitative des actes répétés. Or quand on dit qu'une vertu s'acquiert par des actes multiples, on veut indiquer un mouvement de progrès d'ordre qualitatif qui va d'un état imparfait, des simples dispositions actives naturelles, non vertueuses encore, à l'état parfait d'une faculté douée de vertu. L'expression « répétition des actes » ne peut aucunement signifier ce progrès qualitatif contraire à l'idée de recommencement qu'elle implique et qui est cependant essentiel au mouvement qui engendre cette qualité qu'est la vertu. Bien plutôt l'idée de répétition risque de nous induire en erreur et de nous mener à une dévalorisation qualitative de l'action, à une dégradation de l'idée de vertu.

Il nous semble donc qu'il vaudrait mieux abandonner l'expression de « répétition des actes » et chercher un autre terme pour désigner le mode d'acquisition de la vertu. Nous proposons de dire que les vertus acquises se forment par *éducation*; encore faut-il préciser ce terme.

Lalande définit l'éducation comme un « processus consistant en ce qu'une ou plusieurs fonctions se développent graduellement par l'exercice et se perfectionnent ». Il note ensuite que « l'éducation... peut résulter soit de l'action d'autrui (c'est l'acception primitive et la plus générale), soit de l'action de l'être même qui l'acquiert. On se sert quelquefois dans ce dernier cas de l'expression anglaise ' self-education ' ».

L'éducation comporte donc une répétition des actes : elle se fait par exercice. La formation d'un soldat ou d'un athlète, qui est une sorte d'éducation, réclame de multiples exercices, la répétition fréquente des mêmes actes, un entraînement prolongé. Un artiste, un musicien, un peintre, un orateur, n'atteignent la maturité de leur talent qu'au bout d'une éducation qui les a soumis à d'innombrables exercices. De même l'éducation à la vertu exige-t-elle des exercices répétés, un entraînement suivi.

Mais l'éducation ajoute à la répétition des mêmes exercices l'idée d'un ordre progressif, d'une orientation qualitative qui ordonne ces exercices à l'acquisition finale de la perfection, de la « vertu » dans tel domaine particulier. L'éducation en effet comporte une alliance

indissoluble entre l'intelligence qui guide et la volonté qui agit, qui s'exerce. Elle ne consiste pas dans une exécution machinale d'actions répétées; elle n'est pas davantage un pur enseignement, une science qui prendrait l'action pour objet sans toutefois se mêler d'agir. Elle est à la fois une connaissance dirigeant l'action et une action guidée par une connaissance; en un mot, elle est une méthode d'action appliquée. Et comme il peut y avoir diverses méthodes pour développer les forces physiques, pour se former aux arts, et que certaines sont meilleures que d'autres, ainsi la vertu s'acquiert-elle suivant certaines méthodes d'action morale qui caractérisent le mode d'éducation, et il pourra y en avoir de bonnes et de moins bonnes. La méthode la meilleure sera celle que guidera l'idée la plus haute et la plus riche de la vertu, qui tiendra un compte plus soigneux des forces et des faiblesses, des possibilités variables de celui qui s'éduque, qui établira de l'idéal vertueux aux données concrètes et particulières de l'action le rapport le plus juste, tout au long du progrès vers la vertu.

Respect de la personnalité dans l'éducation à la vertu.

Notons en outre que la part du sujet éduqué doit toujours rester principale dans l'éducation à la vertu. Lalande remarque que l'acception primitive du mot « éducation » le fait résulter de l'action d'autrui. Dans l'éducation à la vertu, il faut au contraire accorder la première place à celui qui s'éduque. Nous avons montré que la vertu s'acquiert avant tout par l'exercice des actes intérieurs de l'intelligence et de la volonté, assurant leur maîtrise sur l'agir humain. Or ces actes sont essentiellement personnels. L'action volontaire, proprement humaine et morale, est définie par saint Thomas comme « procedens a principio intrinseco cum cognitione », soit, en langage actuel, comme procédant de la personne, sous la lumière de sa connaissance. Telle est la source première de toute éducation à la vertu; il n'y a pas de vertu authentique qui ne sorte de là. L'éducateur se tromperait lourdement s'il s'imaginait pouvoir se substituer à la personnalité de celui qu'il éduque et lui inculquer la vertu comme de force; s'il se laissait guider par l'idée, plus ou moins consciente, de profiter de la faiblesse provisoire d'une personnalité en germe pour lui faire prendre des « plis » vertueux, de bonnes habitudes, si bien ancrées qu'il ne pourrait jamais plus s'en défaire; ce ne serait pas encore là de vraies vertus, mais de simples automatismes, des habitudes. Celles-ci peuvent aider à la vertu; elles ne deviennent vertueuses que lorsqu'elles sont personnellement assumées. L'éducateur doit se rendre compte qu'il ne peut atteindre directement en autrui que la zone des actes « extérieurs ». Or la répétition de ces seuls actes n'engendre que le mécanisme des habitudes, quand elle ne provoque pas les réactions

antagonistes d'une personnalité rétive chez qui le dégoût de ce qu'on veut lui imposer s'accroît dans la mesure même où la pression extérieure se fait plus forte et contraignante; à moins que la puissance de la contrainte ne brise la personnalité ou ne l'affaiblisse au point qu'elle n'ose plus se manifester; mais en ce cas, l'éducation soi-disant morale détruit la base de l'édifice qu'elle prétendait construire; elle rend impossible l'acquisition de la véritable vertu, la formation à la vertu intérieure, car elle en tarit la source.

La tâche de l'éducateur se circonscrit donc dans les limites d'une aide favorisant l'éclosion de la personnalité morale, son développement, sa maturation. L'éducateur, dont la part est grande au début de la formation à la vertu, devra s'effacer peu à peu jusqu'au jour où celui qu'il éduque aura acquis assez de maturité pour prendre en main sa propre formation et se frayer lui-même sa route vers la perfection morale. L'éducateur intelligent ne craindra pas que cette conquête de l'autonomie morale ne rompe les liens qui l'unissaient à son protégé; s'il a réussi dans son œuvre, leurs rapports se transformeront tout naturellement en relations d'amitié, en cette forme supérieure de l'amitié qui convient à des hommes adultes et désormais égaux dans la vie vertueuse.

Nécessité de l'aide d'autrui et de la discipline dans l'éducation à la vertu.

Nous devons toutefois apporter non pas un correctif, mais un complément, corrélatif aux vues que nous venons d'exposer sur l'éducation à la vertu, insistant sur le respect de la personnalité d'autrui qu'il y faut garder. C'est que, à l'encontre d'autrefois, on risque de verser aujourd'hui dans un excès de « personnalisme ». Sous prétexte de respecter la personnalité d'autrui, on n'ose plus intervenir dans sa formation morale, on répugne à toute apparence de contrainte sur lui, on condamne toute discipline qui voudrait s'imposer à lui. Mû par le projet apparemment libéral de laisser libre jeu à la spontanéité naturelle, de faire confiance entière à la personnalité d'un chacun, animé de cette belle intention qui ne risque de heurter personne, mais dont le revers est parfois le défaut de vigueur et de pénétration dans les vues morales; on abandonne les autres, surtout les plus jeunes, à eux-mêmes, à leur inexpérience; on les livre aux périls des égarements, des malformations morales, et d'une vie intérieure toute en superficie, soumise aux duperies et aux incessantes variations de sentiments sans profondeur.

Il est pourtant un fait que les plus belles théories ne pourront détruire : nous avons besoin d'autrui pour nous former à la vertu, surtout au début de cette recherche. L'éducation à la vertu réclame une

discipline de vie que le débutant est normalement incapable de s'imposer de lui-même parce qu'il a la vue trop courte encore pour la découvrir, en apprécier l'utilité, et la volonté trop faible pour s'y soumettre seul. Il faut donc que ce soit autrui qui lui impose une telle discipline, qui lui apprenne à bien agir, à éviter les actions mauvaises, qui préforme en lui la vertu à l'aide d'ordres et de défenses, par des récompenses et des punitions au besoin, par l'usage de l'autorité.

Mais cette discipline doit avoir conscience de n'être qu'un moyen transitoire dans la formation à la vertu et accepter sa mesure de l'intention première de l'éducation : amener à maturité la personnalité morale de celui que l'on forme. Contrairement aux apparences, l'autorité, avec son pouvoir disciplinaire, n'est pas donnée à l'éducateur pour qu'il impose sa personnalité propre à celui qu'il éduque, mais elle veut plutôt, si elle est justement conçue, qu'il se mette au service du développement personnel de ceux qui lui sont confiés.

L'éducation à la vertu est une tâche difficile et complexe. Elle exige à la fois l'emploi de l'autorité et un respect profond de ceux qu'on éduque; beaucoup d'intelligence et de finesse et une volonté ferme. Elle doit se tenir également à l'écart de l'abus d'autorité qui brime la personnalité, l'étouffe ou la révolte, et du libéralisme naïf qui néglige de lui apporter l'aide dont elle a besoin. Equilibre délicat dont seul l'amour intelligent pour celui que l'on éduque permet de découvrir la formule.

Conclusion.

Au terme de cette recherche, récoltons-en les fruits. La vertu n'est pas une habitude, formée par la répétition d'actes matériels; elle n'est pas une forme supérieure d'automatisme psychologique, qui aurait en réalité pour effet d'affaiblir, de détruire la valeur morale et spirituelle de l'agir humain. La vertu donne à l'homme la capacité d'inventer, de créer les actes humains les meilleurs qui se puissent, sur le plan moral; contrairement à l'habitude qu'accompagnent la routine et l'ennui, elle est pouvoir d'innovation et de renouveau. Elle se forme par la répétition des actes « intérieurs » ou spirituels de l'intelligence et de la volonté utilisant à leurs fins les actes « extérieurs » de l'homme d'ordre corporel. Ou plutôt disons que la vertu se forme par éducation, selon un processus de développement graduel et de perfectionnement méthodique par l'exercice. Cette éducation est principalement personnelle, mais elle réclame, à son départ surtout, l'aide d'autrui, bienveillante, intelligente et forte au besoin.

La Sarte, Huy S. PINCKAERS, O.P.
Couvent des Dominicains.